

voit les choses d'un Airbus



S3 s'est posé sur la piste de Payerne hier après-midi. JEAN-PAUL GUINNARD

de 18 000 m², soit l'équivalent de 2,5 terrains de football. Le taxiway qui y est accolé est une voie de roulage de 8000 m². Les deux surfaces sont recouvertes d'un revêtement renforcé pour accueillir les avions lourds de catégorie D. Le taxiway fait le lien entre la piste de décollage et d'atterrissage des militaires et le parc technologique des civils.

«Du courage et des sous»

C'est un avion mythique, un Super Constellation quadrimoteur, qui a eu l'honneur d'inaugurer symboliquement ces installations. Le coût du tarmac et du taxiway fait partie des 8 millions de francs alloués par Payerne

pour poursuivre l'équipement du site. Au total, la Commune a déjà accordé plus de 25 millions de francs, en quinze ans, à l'aéroport.

«Il faudra encore du courage et des moyens financiers, il reste encore beaucoup de travail! commente Christelle Luisier. Nous allons devoir nous atteler à la construction d'un bâtiment (*lire ci-contre*) et à la création d'une société d'exploitation. Il faudra encore investir. Mais le jeu en vaut la chandelle. Payerne a une chance unique avec ce site.» La prochaine demande de crédit pourrait tomber le 8 octobre lors du premier Conseil payernois de la nouvelle législation.

la Police Nord vaudois

détient le pouvoir, mais n'est représenté que par des municipaux. L'autre pierre d'achoppement est d'ordre financier. Yverdon assume 81% du budget de la police, soit 9,2 millions sur un total de 11,3 millions. Disproportionné pour certains: «Yverdon paie 318 fr. par habitant quand Orbe ne paie que 265 fr. et les autres localités entre 45 et 90 fr.», s'est insurgé Cédric Pillonel. Si

l'entier des frais était réparti proportionnellement, notre Commune verrait sa facture baisser de 1,2 million.» La Commission de gestion du Conseil communal a aussi tiqué sur la comptabilité de la PNV qui, étant intégrée à celle d'Yverdon, ne permet pas de voir si les prestations fournies par l'administration du chef-lieu sont bien facturées à l'association intercommunale.

La Municipalité va donc devoir se montrer persuasive pour calmer les esprits. «Faire implorer la Police Nord vaudois serait une grave erreur. Elle fonctionne très bien et le service à la population est excellent et reconnu, a martelé le syndic d'Yverdon, Jean-Daniel Carrard, dans un plaidoyer pour la cohésion régionale. Tout saborder donnerait une image catastrophique aux autres Communes.»

Aucune ne peut sortir de la PNV avant 2022, disent ses statuts. Mais si Orbe et Yverdon font ce choix, une dissolution prématurée de l'association devrait pouvoir se négocier, espère-t-on à gauche. **Vincent Maendly**

éléments déterminants, à commencer par la nature et le coût des prestations que peut proposer la police cantonale, ne sont pas connus. Ils le seront au mieux à la fin de l'année, raison pour laquelle la Municipalité a proposé de revoir cette possibilité dans une année. Quasi sans discussion, le Conseil a donc suivi l'avis de la commission chargée de se pencher sur cette réponse. **F.R.A.**

La Côte

Les Sarrazins à la reconquête de leur château

La Sarraz
Jeudi soir, le Conseil a sauvé le château de La Sarraz de la faillite et donné la possibilité à la fondation éponyme de voir le jour

«Le château n'est pas mort. Tel un phénix, il va pouvoir renaître de ses cendres», se réjouit Me Laure Thonney, liquidatrice de la Société des Amis du château de La Sarraz (SACS). Après plus de deux ans de fermeture, le lieu rouvrira ses portes au public.

La décision qui sauve le domaine de la faillite a été prise jeudi soir par le Conseil communal. Par 34 oui contre 7 non, les membres présents ont autorisé la Municipalité à acheter le site du Majorat et lui ont accordé à cet effet un crédit de 2,050 millions de francs. Il s'agit de l'un des bâtiments situés sur les lieux, qui appartiennent à la SACS, association mise en liquidation le 8 mars dernier. Afin de reprendre les rênes du château, Laure Thonney a mis sur pied une fondation, qui ne pouvait voir le jour sans l'octroi, sur ces 2 millions, de 800 000 francs à fonds perdu.

Depuis jeudi soir, c'est chose faite grâce à un amendement proposé par les deux commissions chargées du dossier. «Jusqu'ici, nous n'avons pas pu mettre de projet définitif sur pied, puisque nous n'étions pas certains que cette fondation verrait le jour», explique son futur président, José Redard. Cette dernière sera officiellement créée le 30 juin. S'ils ne sont pas définitifs, les contours du projet sont déjà très clairs.

Activités tous publics

«Notre défi est d'arriver à ce que n'importe quelle famille romande, dans trois ou quatre ans, se dise: «Il fait beau aujourd'hui. On fait quoi? On va au château de La Sarraz!» affirme Michel Sartori, qui sera chargé de la muséographie. Pour cela, le conseil de fondation va tout d'abord s'at-



La directrice du château (à g.) et les membres du conseil de la fondation. MARIUS AFFOLTER

«C'est notre dernier pari, nous arrivons à notre plafond d'endettement»

Rosa Mischler, syndique de La Sarraz, inquiète pour les finances de la ville

ler à rendre le site aux Sarrazins.

Pour commencer, le parc sera ouvert au public. «Je rêve du moment où je verrai deux personnes âgées assises sur un banc, face au château, à l'ombre d'un arbre», confie le président. Ce dernier souhaite que la bâtisse devienne le pivot de toutes les activités publiques et culturelles de la ville.

Du visiteur averti à l'enfant de 5 ans, la fondation veut que tout le monde trouve son compte dans ce qui devrait devenir l'une

des attractions touristiques clés de la région. Cela passera par une muséographie «plus moderne et plus sexy», la valorisation de la vaste collection, notamment du mobilier qui dort dans les greniers, la mise en place d'animations tout au long de l'année, voire la création d'un office du tourisme.

Finances inquiétantes

Avant cela, des travaux d'assainissement, notamment pour changer les fenêtres qui ne sont pas étanches, doivent être réalisés au plus vite. Ne disposant bientôt plus de liquidités de la SACS, la fondation a obtenu le soutien d'une banque, dans l'attente que la commune débloque la première moitié des 800 000 francs.

Bien que cette somme ait été prévue au plan d'investissement de 2016 et que les 400 000 francs restants soient distribués sur deux ans, elle inquiète la syndique, Rosa Mischler. «C'est notre dernier pari, nous arrivons à notre plafond d'endettement. Avec beaucoup

de rigueur, nous arriverons à mettre en place tous les projets prévus. Mais cela aura un impact sur ceux du futur. Nous ne pourrions plus faire de l'investissement, mais uniquement de l'assainissement.»

Ce sont certainement ces craintes qui ont conduit la Municipalité à demander des garanties à propos d'un financement à parts égales du Canton, qui lui-même attendait d'être certain que la Commune débloque des fonds. Ce climat quelque peu «crispé» n'inquiète pourtant pas les membres du Conseil de la fondation.

«Nous allons tout faire pour avoir une relation constructive avec la Municipalité. Le débat houleux est terminé, et nous allons pouvoir nous concentrer sur notre objectif commun: faire en sorte que les Sarrazins se réapproprient leur château», martèle José Redard. Avant l'ouverture, espérée en 2018, ils pourront le (re)découvrir lors de journées portes ouvertes, prévues cet été. **Julie Kummer**

Le franc fort n'a pas fait trop mal au tourisme

District de Nyon

Le bilan de Nyon Région Tourisme reste positif malgré l'abandon du taux plancher du franc suisse

Mieux que prévu. Voilà, en bref, le résumé du message que Didier Miéville, directeur de Nyon Région Tourisme (NRT), a délivré lors de l'assemblée générale jeudi soir. «En abandonnant le taux plancher du franc suisse face à l'euro, la Banque nationale suisse a asséné un coup dur au tourisme helvétique. Mais, au final, nous avons limité la baisse des nuitées à 3,8% alors que les prévisions laissaient envisager une perte de 15 à 20%.»

Le président de NRT, François Bryand, s'est aussi montré positif. «Ces résultats, compte tenu des circonstances, peuvent être qualifiés d'encourageants». Ce dernier a rappelé que La Côte possédait des atouts en matière de tourisme d'affaires comme de loisirs, et que Suisse Tourisme pourrait placer cette région en meilleure place dans sa communication. «Le coup d'œil depuis la Dôle sur le lac et le Mont-Blanc

vaut bien celui sur le Cervin ou sur le pont couvert de Lucerne.»

François Bryand a corroboré ses propos en mentionnant que le *New York Times*, qui publie chaque début d'année la liste des sites touristiques incontournables, avait retenu le canton de Vaud (25e place), seule destination suisse classée.

Le rapport 2015 de NRT montre que le recul des nuitées concerne surtout la Chine (-2131), les USA (-1661) et la Suisse (-751). En revanche, les touristes provenant du Royaume-Uni et des pays du Golfe ont été plus nombreux. En plus, il faut nuancer ces résultats en tenant compte du fait que le district de Nyon est une région d'excursionnistes (touristes qui ne passent qu'une journée ou restent le temps d'un court séjour).

Didier Miéville a également souligné que NRT avait multiplié ses partenariats avec les acteurs touristiques de la région. «C'est avec cette idée que nous lançons, en 2016, le Pass La Côte, qui permettra aux prestataires touristiques de notre région de se montrer sous leurs plus beaux atours.» **Y.M.**

Croix gammées sur les tombes de Senarclens

Un déséquilibré a profané la paix des morts en taguant le symbole nazi au cimetière du village

Quel choc, hier matin, pour cet habitant de Senarclens qui s'était rendu au cimetière sur la tombe d'un proche. Durant la nuit, des croix gammées avaient été sprayées en rouge sur pas moins de 22 tombes ainsi que sur les murs intérieurs du cimetière.

La Commune a aussitôt déposée une plainte et entamé tou-

tes les démarches pour avertir les familles concernées. «L'imagination travaille, car on pouvait craindre qu'il s'agisse d'un groupe extrémiste», relate le syndic Thierry Berney. Or, dans la journée, l'auteur de ces profanations s'est rendu à la police. Il s'agit d'un jeune homme de 27 ans, inconnu au village, qui présente des troubles psychologiques. Il a été pris en charge médicalement. «C'est malheureux mais un soulagement de savoir qu'il n'y a rien d'autre derrière», conclut le syndic. **M. S.**

Prise en chasse sur l'A1

Hier à Coppet, la police a poursuivi une voiture jusqu'à la frontière

Folle course-poursuite sur l'autoroute A1, hier matin vers 5 h 10, entre Coppet et Divonne. Alors qu'une patrouille de la gendarmerie faisait signe à un automobiliste de ralentir, ce dernier a continué sa route, obligeant le poli-

cier à s'écarter pour éviter le choc. Pris en chasse, le fuyard est parti en direction de la France. Une deuxième patrouille postée à la douane de Divonne n'est pas parvenue à l'intercepter. C'est une collision avec le véhicule de la police qui aura permis de l'immobiliser, projetant la voiture en fuite contre un bloc rocheux. Son conducteur a été remis à la gendarmerie française. **F.GN**